

## PROCES VERBAL DU CONSEIL INSTITUT SOCIETES ET HUMANITES VENDREDI 26 MAI 2023

### **Etaient présents :**

Collège A – professeurs des universités ou assimilés avec voix délibérative : BALUTET Nicolas, CAMP Edwige, LAGAE-VAN REETH Véronique, LAMBRECHT Stéphane, MAATI Jérôme.

Collège B – autres enseignants-chercheurs ou enseignants : CARON Matthieu, DELATTRE-DESTEMBERG Emmanuelle, DESENFANS Arnaud, DEVIGNE Nicolas, SCHMITT Guillaume.

Collège C - BIATSS avec voix délibérative : BERNABE Yannick, BRASSEUR Elodie, CORBEHEM Marie-Christine, DEVOS Nathalie, MAES Vianney.

Collège D - Personnalités extérieures avec voix délibérative : DELPLANQUE Hervé, GONDY Elisabeth, SAYDON Laurence.

Collège E - représentants des usagers avec voix délibérative : JOURNEE Amélie, LEFEBVRE Thais.

### **Ont donné pouvoir :**

SCHWERTER Stéphanie	à	BALUTET Nicolas
MASSON Florent	à	LAMBRECHT Stéphane
POCQUET Véronique	à	DESENFANS Arnaud
LE CORRE Nathalie	à	DELPLANQUE Hervé

### **Membres de droit et invités :**

ATTAL Frédéric, BAREGE Thomas, EDART Cédric, LEBLOND Nicolas, MAUROY Hervé, MICHNIK Dorothee, RAMDANI Mohamed, RICHARDOT Valérie, SCOYEZ Sylvie.

### **Sont excusés :**

BLANQUINQUE Grégoire, LECHERF Alain, MIXE Philippe.

Le quorum étant atteint, Hervé DELPLANQUE, Président du conseil de l'ISH, ouvre la séance à 09h45.

### **1- Approbation du compte-rendu du conseil de l'ISH du 11 avril 2023**

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil après correction d'une faute de frappe au point 7/ questions diverses, avant dernier paragraphe : « inversi » corrigé par « investi ».

### **Décision 05-2023**

### **2 Proposition d'une nouvelle personnalité extérieure**

Le comité scientifique doit proposer un nom pour qu'une personnalité extérieure puisse occuper le siège vacant au conseil de l'ISH.

### **3 Modifications de maquettes**

Monsieur Attal présente les modifications de maquettes reçues :

### **Licence pro Intervention sociale**

Le DEUST MCS se transforme en licence professionnelle. La Licence professionnelle ouvre en septembre 2023 avec un rééquilibrage sur 3 ans pour avoir 50% de CM et 50% de TD.

### **LAP**

Fort diminution du nombre d'heures. Nicolas Leblond fait un rappel sur cette licence ouverte à tous qui prépare aux concours.

### **LEA**

Modifications mineures qui permettent de rééquilibrer le volume horaire entre les semestres.

### **Licence HARPE**

Monsieur Attal indique qu'il y a eu un rééquilibrage de 09h CM et 09h TD (approche cinématographique des documents) à coût constant et une simplification des cours de médiation culturelle avec l'ajout d'un cours en histoire contemporaine (module 5 de la 3<sup>e</sup> année).

### **Licence LLCER anglais**

Mêmes modifications que la licence LEA (les cours sont mutualisés).

### **Licence gestion 2**

Choix de parcours sur le semestre 4 à coût constant.

### **Licence 3 MDO -Global Business**

Monsieur Ramdani explique que ce parcours MDO se fera en anglais, avec pour objectif de permettre aux étudiants étrangers de s'intégrer plus facilement mais aussi pour que nos étudiants s'améliorent en anglais.

### **Master HVCI et HMM**

Madame Delattre-Destemberg indique quelques ajustements à coût constant sur la maquette du master HVCI, les cours étant mutualisés.

### **Master GRH**

Suite au conseil de perfectionnement, il y aura un nouveau cours de veille juridique (+12H) et 4H en marque employeur. Le volume d'heure et le nombre d'UE est inchangé.

### **Masters MAE/MUESS**

Suite au conseil de perfectionnement, il y a des ajustements et des nouveaux cours toujours à coût constant.

Les modifications de maquettes ont été adoptées à l'unanimité des membres du conseil.

**Décision 06-2023**

#### **4 Modification du règlement des examens de l'UA IAE**

Monsieur Ramdani présente le règlement des examens de l'UA IAE modifié aux articles 11, 12 et 15 pour le master CCA et à l'article 7 pour les licences où « Le diplôme est obtenu lorsque la moyenne générale obtenue à l'ensemble des modules est égale ou supérieure à 10 et la note obtenue aux évaluations des projets tuteurés et stages est supérieure ou égale à 10/20 pour les semestres 3, 4, 5 ou 6 ».

**(Annexe 1)**

Ces propositions seront soumises au vote lors du prochain CFVE.

La proposition de modification du règlement des examens de l'UA IAE est adoptée à l'unanimité des membres du conseil.

**Décision 07-2023**

Monsieur Attal ajoute à l'ordre du jour la modification du règlement des examens de l'ISH – article 12 « Un étudiant absent à un exercice individuel ou collectif comptant pour la notation du contrôle continu se verra attribuer la note zéro à cet exercice. Cette note n'est pas éliminatoire », Monsieur Attal propose d'ajouter un paragraphe : « l'étudiant ayant une pathologie lourde peut bénéficier d'un rattrapage propre dans le cadre du contrôle continu », ce qui évitera de mettre 00/20 à l'étudiant et de le faire passer systématiquement en session 2 (à la discrétion du responsable de l'enseignement). Cette proposition fera l'objet d'un vote lors du prochain conseil.

#### **5 Proposition de règlement du concours des meilleurs mémoire en M2 de l'ISH**

Nicolas LEBLOND propose l'idée d'organiser un concours des meilleurs mémoires de M2 pour l'ensemble de l'ISH. Ce concours inciterait également les étudiants à se diriger vers la recherche. Ce projet, après approbation des membres du conseil, devra être organisé par un règlement.

Quelques idées :

- Une thématique commune définie chaque année pour toutes les UA
- Un 1<sup>er</sup> prix du meilleur mémoire par UA
- Un jury d'enseignants-chercheurs de l'ISH (sans les directeurs de mémoire)
- Attribuer un prix financier
- Une publication

Le principe d'organiser un concours des meilleurs mémoires et de récompenser un ou plusieurs mémoires de M2 a été accepté à l'unanimité par les membres du conseil, le point sur la composition du jury reste à éclaircir.

Le règlement du concours des meilleurs mémoires sera voté lors d'un prochain conseil.

**Décision 08-2023**

#### **6 Budget rectificatif**

Cédric Edart présente le budget rectificatif de l'ISH.

Total recettes : 930 800€

Répartition :      126 360€ dépense de personnel  
                          317 400€ investissement  
                          487 040€ fonctionnement

Le budget rectificatif est adopté à l'unanimité des membres du conseil.

**Décision 09-2023**

## **7 Questions diverses**

Yannick Bernabe fait un bilan sur la stratégie de communication de l'ISH et présente les évènements à venir.  
**(Annexe 2)**

Concernant le job dating alternance, Yannick Bernabe et Sylvie Scoyez proposent de banaliser ½ journée dans l'emploi du temps des étudiants en L2 et L3 (éventuellement M1) avec présence obligatoire pour assister à cette manifestation et donner l'occasion aux étudiants de prendre contact avec le monde professionnel.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres du conseil.

**Décision 10-2023**

Monsieur Attal rappelle qu'il est nécessaire d'avoir un retour rapide des fiches ECTS pour les intégrer dans le livret de l'étudiant.

---

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h00.